

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2021-57(RH)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Date de convocation : 9 novembre 2021

Nombre d'élus en exercice : 5

Présents : 4

Absents : 1

Votants : 4

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente
délibération :

L'an deux mille vingt et un et le 23 novembre, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Étaient présents : Monsieur Claude BONDIL, 2^{ème} vice-président ; monsieur Maurice JAYET, 3^{ème} vice-président ; madame Laurie SARDELLA, membre du Bureau.

Était excusée : Madame Patricia PAUL, 1^{ère} vice-présidente.

Objet : Modification du tableau des effectifs et liste des emplois tenus

Le Président expose :

Par délibération n° 2021-47 (GRH) du 7 octobre 2021, le bureau du conseil d'administration a validé le tableau des effectifs ainsi que le tableau des emplois du SDIS à la date du 1^{er} novembre 2021.

Considérant :

- Les mutations entrantes et sortantes intervenues depuis le 1^{er} novembre 2021 ;
- L'ajustement fonctionnel de l'organigramme ;
- La suppression d'un poste du cadre d'emploi des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels proposée dans un rapport précédent ;
- La suppression d'un poste du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux proposée dans un rapport précédent ;
- La création d'un poste du cadre d'emploi des lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels proposée dans un rapport précédent ;
- La création d'un poste du cadre d'emploi des techniciens territoriaux proposée dans un rapport précédent.

Il est demandé aux membres du bureau de bien vouloir en délibérer et d'autoriser le Président à :

- Arrêter le tableau des effectifs annexé au présent rapport à la date du 1^{er} janvier 2022 ;
- Arrêter la liste des emplois tenus à la date du 1^{er} janvier 2022 ;
- Abroger la délibération n° 2021-47 (GRH) du 7 octobre 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau ont adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration


Jean-Claude CASTEL

LISTE DES EMPLOIS TENUS PAR FILIÈRES

EMPLOIS	FILIÈRES		
	SPP	administrative	technique
Directeur départemental	X		
Directeur départemental adjoint	X		
Assistant(e) de direction et chargé(e) de la communication		X	
Assistant(e) de direction et chargé(e) des instances		X	
Chargé(e) de mission hygiène et sécurité		X	
Chargé(e) de mission projets européens - contractuel		X	
Chef(fe) du service développement du volontariat	X		
Assistant(e) chargé(e) du développement du volontariat		X	
Chef(fe) du groupement gestion des risques	X		
Chef(fe) du service prévention des risques	X		
Chef(fe) du bureau prévention prévision	X		
Officier prévention préventionniste	X		
Prévisionniste	X		
Chef(fe) du bureau cartographie			X
Agent SIG	X		
Agent reconnaissance OPS			X
Géomaticien			X
Chef(fe) du service opérations	X		
Chef(fe) du bureau de la mise en œuvre opérationnelle			X
Chef(fe) du centre de traitement de l'alerte – CODIS	X		
Chef(fe) de salle	X		
Opérateur (opératrice)	X		
Assistant(e) du chef(fe) de groupement		X	
Assistant(e) de groupement		X	
Chef(fe) du groupement ressources humaines	X		
Chef(fe) du service des ressources humaines		X	
Chef(fe) du bureau des personnels permanents		X	
Assistant(e) de gestion du bureau des personnels permanents		X	
Chef(fe) du bureau des personnels volontaires		X	
Assistant(e) de gestion du bureau des personnels volontaires		X	
Chef(fe) du service formation	X		
Chef(fe) du bureau de la mise en œuvre des formations	X		
Responsable pédagogique	X		X
Chef(fe) du bureau de l'ingénierie pédagogique	X		
Assistant(e) de gestion		X	
Assistante du chef de groupement		X	
Chef(fe) du groupement technique et logistique	X		
Chef(fe) du service technique	X		
Mécanicien(ne) itinérant(e)			X
Chef(fe) du bureau logistique			X
Contrôleur(se) EPI			X
Magasinier coursier			X
Chargé(e) d'opérations du service infrastructures			X
Assistante de gestion		X	
Chef(fe) du service informatique téléphonie transmissions			X
Technicien(ne) informatique			X
Agent technique du service informatique téléphonie transmission			X
Assistant(e) du chef(fe) de groupement		X	
Assistant(e) chargé(e) d'accueil		X	
Chef(fe) du groupement santé et secours médical	X		
Médecin de chefferie	X		
Cadre de santé de chefferie	X		

Pharmacien(ne) gérant de la PUI	X		
Assistant(e) du chef(fe) de groupement		X	
Assistant(e) de groupement		X	
Chef(fe) du groupement finances		X	
Chef(fe) du service finances		X	
Assistant(e) de gestion du service finances		X	
Chef(fe) du service de la commande publique		X	
Assistant(e) de gestion du service de la commande publique		X	
chef de compagnie de Manosque - Chef(fe) du CIS de Manosque	X		
Adjoint au chef de centre	X		
Officiers de garde	X		
Chef d'agrès tout engin	X		
Chef d'agrès une équipe	X		
Chef(fe) d'équipe	X		
Equipier	X		
Assistant(e) secrétaire de compagnie		X	
chef(fe) de compagnie de Digne les Bains - Chef(fe) du CIS de Digne les Bains	X		
Adjoint au Chef(fe) du CIS de Digne les Bains	X		
Chef d'agrès tout engin	X		
Sous-officier de garde	X		
Chef d'agrès une équipe			
Chef d'équipe	X		
Equipier	X		
Assistant(e) secrétaire de compagnie		X	
chef(fe) de compagnie de Sisteron - Chef(fe) du CIS de Sisteron	X		
Assistant(e) secrétaire de compagnie		X	
chef(fe) de compagnie de Forcalquier - Chef(fe) du CIS de Forcalquier	X		
Chef d'agrès tout engin	X		
Sous officier de garde	X		
Assistante secrétaire de compagnie		X	
chef(fe) de compagnie de Barcelonnette - Chef(fe) du CIS de Barcelonnette	X		
Chef(fe) de compagnie de Castellane - Chef(fe) du CIS de Castellane	X		